

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00326
Numéro SIREN : 480 571 280
Nom ou dénomination : " - 18 ° "

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt 8726

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/8726

Déposant :

Nom/dénomination : " - 18 ° "

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 480 571 280

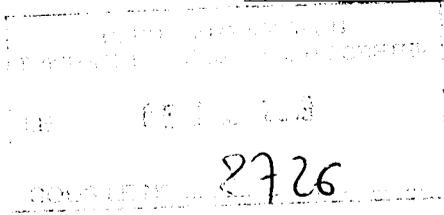
N° gestion : 2005 B 00326



OSR326

-18°

Société par actions simplifiée au capital de 156 000 euros
Siège social : 13 chemin des Chaudronniers 94310 Orly
480 571 280 R.C.S. Créteil



**Comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2018**

Pour copie certifiée conforme

Le président
Paolo Benassi

A large, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paolo Benassi', is written over the printed name.



A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	66 296	62 759	3 537	4 005	468	11.68
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	594 287	363 310	230 977	254 720	23 743	9.32
	Autres immobilisations corporelles	1 101 773	648 032	453 740	500 048	46 308	9.26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	15 200		15 200	39 000	23 800	61.03
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 001 512		1 001 512	1 512	1 000 000	NS	
Créances rattachées à des participations	419 500		419 500	407 995	11 505	2.82	
Autres titres immobilisés							
Prêts	600		600	1 513	913	60.34	
Autres immobilisations financières	164 311		164 311	164 311			
Total II	3 363 479	1 074 101	2 289 378	1 373 104	916 274	66.73	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	400 929		400 929	366 726	34 203	9.33
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	808 223		808 223	601 097	207 127	34.46
	Marchandises	1 302 009		1 302 009	987 296	314 712	31.88
	Avances et acomptes versés sur commandes	15 521		15 521	730	14 791	NS
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 398 408	246 940	2 151 468	3 053 971	902 503	29.55
	Autres créances	1 412 970		1 412 970	763 275	649 695	85.12
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 269 859		2 269 859	1 047 234	1 222 625	116.75	
Charges constatées d'avance (3)	93 641		93 641	72 210	21 432	29.68	
Total III	8 701 561	246 940	8 454 620	6 892 538	1 562 082	22.66	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 065 040	1 321 042	10 743 998	8 265 642	2 478 356	29.98	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

584 411



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 156 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	156 000		156 000			
	Réserves						
	Réserve légale	15 600		15 600			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 157 326		3 060 931		96 395	3.15
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 045 686		1 096 395		50 710	4.63
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	4 374 612		4 328 926		45 686	1.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	151 502		121 753		29 749	24.43
	Total III	151 502		121 753		29 749	24.43
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 650		2 493		157	6.30
	Emprunts et dettes financières diverses	1 493 542		1 246 463		247 078	19.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			9 768		9 768	100.00
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 123 227		2 131 080		1 992 146	93.48	
Dettes fiscales et sociales	597 978		424 982		172 995	40.71	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	488		176		312	177.81	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	6 217 884		3 814 962		2 402 921	62.99
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 743 998		8 265 642		2 478 356	29.98

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 217 884 3 814 962



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 942 429	3 970 478	6 912 907	6 571 938		340 969	5.19
Production vendue de biens	7 609 131	8 264 700	15 873 830	13 890 265		1 983 565	14.28
Production vendue de services	601 400	630 471	1 231 870	1 171 850		60 021	5.12
Chiffre d'affaires NET	11 152 960	12 865 649	24 018 608	21 634 053		2 384 555	11.02
Production stockée			207 127	206 079		1 048	0.51
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			204 258	96 986		107 271	110.60
Autres produits			384 037	295 479		88 558	29.97
Total des Produits d'exploitation (I)			24 814 030	22 232 597		2 581 433	11.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 886 848	4 642 576		244 272	5.26
Variation de stock (marchandises)			314 712	92 919		221 794	238.70
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 802 834	5 404 581		398 253	7.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			34 203	90 678		56 475	62.28
Autres achats et charges externes *			4 810 144	4 441 450		368 694	8.30
Impôts, taxes et versements assimilés			255 247	383 624		128 377	33.46
Salaires et traitements			2 068 790	1 920 791		147 999	7.71
Charges sociales			802 735	708 167		94 568	13.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			186 269	203 334		17 066	8.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			56 631	214 554		157 923	73.61
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 551 373	2 899 432		1 651 941	56.97
Total des Charges d'exploitation (II)			23 071 955	20 634 913		2 437 042	11.81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 742 075	1 597 684		144 391	9.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	11 505	3 091	8 414	272.19
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	240	11 463	11 223	97.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 745	14 554	2 809	19.30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 170	15 675	1 495	9.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	17 170	15 675	1 495	9.54
2. Résultat financier (V-VI)	5 424	1 120	4 304	384.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 736 651	1 596 564	140 087	8.77
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	199	9 657	9 459	97.94
Produits exceptionnels sur opérations en capital	99 340	124 188	24 848	20.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	99 539	133 846	34 307	25.63
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 004	5 782	3 778	65.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	79 984	127 355	47 371	37.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 000		2 000	
Total VIII	83 989	133 137	49 148	36.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 550	709	14 841	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	173 755		173 755	
Impôts sur les bénéfices (X)	532 760	500 877	31 883	6.37
Total des produits (I+III+V+VII)	24 925 314	22 380 996	2 544 317	11.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 879 628	21 284 601	2 595 027	12.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 045 686	1 096 395	50 710	4.63

* V compris : Relevance de crédit bail mobilier
: Relevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 000164 en Euros.

CABINET INELYS



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 88 461 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 88 461 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	88 461
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	88 461

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 296		6 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	554 300		40 668
Installations générales agencements aménagements divers	773 695		52 199
Matériel de transport	55 771		546
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	210 242		18 281
Avances et acomptes	39 000		53 327
TOTAL	1 633 008		165 021
Autres participations	409 507		1 011 505
Prêts, autres immobilisations financières	165 824		
TOTAL	575 331		1 011 505
TOTAL GENERAL	2 268 635		1 182 527

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			66 296	66 296
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		680	594 287	594 287
Installations générales agencements aménagements divers		680	826 574	826 574
Matériel de transport		9 642	46 675	46 675
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			228 524	228 524
Avances et acomptes		77 127	15 200	15 200
TOTAL		86 769	1 711 260	1 711 260
Autres participations			1 421 012	1 421 012
Prêts, autres immobilisations financières		913	164 911	164 911
TOTAL		913	1 585 923	1 585 923
TOTAL GENERAL		87 682	3 363 479	3 363 479



J. H. L.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	56 291	6 468		62 759
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	299 580	63 731		363 310
Installations générales agencements aménagements divers	371 693	82 074		453 768
Matériel de transport	12 821	13 792	7 698	18 914
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	155 146	20 204		175 350
TOTAL	839 240	179 802	7 698	1 011 343
TOTAL GENERAL	895 531	186 269	7 698	1 074 101

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 468				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 731				
Instal.générales agenc.aménag.divers	82 074				
Matériel de transport	13 792				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 204				
TOTAL	179 802				
TOTAL GENERAL	186 269				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	121 753	29 749			151 502
TOTAL	121 753	29 749			151 502

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	270 969	56 631	80 660		246 940
TOTAL	270 969	56 631	80 660		246 940
TOTAL GENERAL	392 722	86 380	80 660		398 442
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		56 631 29 749	80 660		



[Handwritten signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	419 500	419 500	
Prêts	600	600	
Autres immobilisations financières	164 311	164 311	
Clients douteux ou litigieux	303 572	303 572	
Autres créances clients	2 094 837	2 094 837	
Personnel et comptes rattachés	702	702	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 549	16 549	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 349 080	1 349 080	
Divers état et autres collectivités publiques	46 639	46 639	
Charges constatées d'avance	93 641	93 641	
TOTAL	4 489 431	4 489 431	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes cts crédit à 1 an maximum à l'origine	2 650	2 650		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 123 227	4 123 227		
Personnel et comptes rattachés	292 967	292 967		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	272 489	272 489		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 922	6 922		
Autres impôts taxes et assimilés	25 600	25 600		
Groupe et associés	1 493 542	1 493 542		
Autres dettes	488	488		
TOTAL	6 217 884	6 217 884		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le Capital n'a pas varié au cours de l'exercice.

Il est composé de 1.560 actions d'une valeur nominale de 100 Euros.

Le capital est détenu à 100% par la société CPH

En date du 12 avril 2017, la société CPH a opté pour le régime d'intégration fiscale conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle préconisée par l'administration fiscale. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservés dans la société mère mais sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice et non comme une simple économie de trésorerie.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		NA
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	NA
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode : "Dernier prix d'achat".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de consommation des matières.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 302 009	987 296	314 712	
Approvisionnements				
- Matières premières	320 107	288 043	32 064	
- Autres approvisionnements	80 822	78 682	2 140	
Total I	1 702 938	1 354 022	348 916	
Production				
- Produits finis	808 223	601 097	207 127	
Total II	808 223	601 097	207 127	
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			207 127	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 230
Autres créances	46 639
Total	111 869

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 650
Emprunts et dettes financières diverses	16 046
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220 562
Dettes fiscales et sociales	402 093
Total	2 641 351

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 641
Total	93 641



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 512	
Créances rattachées à des participations		419 500	
Autres immobilisations financières	1 63 161		
Emprunts et dettes financières diverses		1 503 437	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 957 157	121 464	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	11 152 960
UNION EUROPEENNE	9 131 914
HORS UNION EUROPEENNE	3 733 734
Total	24 018 608

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 300 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			816 890	470 782	1 287 672
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			200 996	108 994	309 990
- dotations de l'exercice			172 039	100 343	272 382
Total			373 035	209 337	582 372
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			216 135	115 547	331 682
- exercice			178 985	106 223	285 208
Total			395 120	221 770	616 890
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			139 839	102 675	242 514
- entre 1 et 5 ans			219 647	124 175	343 822
Total			359 486	226 850	586 336
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			6 377	4 736	11 113
Total			6 377	4 736	11 113
Montant en charge sur l'exercice			170 318	104 952	275 270

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	172
55 à 59 ans	6 à 10 ans	34 308
45 à 54 ans	11 à 20 ans	61 688
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		96 168



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 1,50 %



Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Ouvr. part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- AMORINO USA CORP.										
- CPGF Holding LLC's										
- Minus Zero4 F.L.L.C										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX DE CESSION DES ELEMENTS D'ACTIFS	99 340	
- ECARTS DE REGLEMENTS	199	
Total	99 539	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	1 056	
- VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	79 984	
- ECARTS DE REGLEMENTS	4 676	
- PROV PR RISQUES ET CHGES EXCEPT	2 000	
Total	87 716	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
OD DE PAIE	40 654
REMBOURSEMENTS ASSURANCES	32 788
REFACLOGICIEL B2S	3 296
REFAC TICFE	46 475
DIVERS	384
Total	123 597



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Participation des salariés

Il a été provisionné la somme de 173 755 euros au titre de la participation des salariés aux résultats 2018.



J. H. L.

SAS -18°
13 CHEMIN DES CHAUDRONNIERS
94310 Orly

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

FIDORG AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE CAEN
62 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris



[Handwritten signature]

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société -18°,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société -18° relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux ... [à préciser ...] prévues par cet article.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 22 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

FIDORG AUDIT SAS

Représentée par Kahina AIT-AOUDIA



Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	66 296	62 759	3 537	4 005	468	11.68	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	594 287	363 310	230 977	254 720	23 743	9.32	
	Autres immobilisations corporelles	1 101 773	648 032	453 740	500 048	46 308	9.26	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes	15 200		15 200	39 000	23 800	61.03		
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 001 512		1 001 512	1 512	1 000 000	NS		
Créances rattachées à des participations	419 500		419 500	407 995	11 505	2.82		
Autres titres immobilisés								
Prêts	600		600	1 513	913	60.34		
Autres immobilisations financières	164 311		164 311	164 311				
Total II	3 363 479	1 074 101	2 289 378	1 373 104	916 274	66.73		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	400 929		400 929	366 726	34 203	9.33	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	808 223		808 223	601 097	207 127	34.46	
	Marchandises	1 302 009		1 302 009	987 296	314 712	31.88	
	Avances et acomptes versés sur commandes	15 521		15 521	730	14 791	NS	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 398 408	246 940	2 151 468	3 053 971	902 503	29.55	
	Autres créances	1 412 970		1 412 970	763 275	649 695	85.12	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 269 859		2 269 859	1 047 234	1 222 625	116.75		
Charges constatées d'avance (3)	93 641		93 641	72 210	21 432	29.68		
Total III	8 701 561	246 940	8 454 620	6 892 538	1 562 082	22.66		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 065 040	1 321 042	10 743 998	8 265 642	2 478 356	29.98		

(1) Dont direct, en bal
(2) Dont à moins d'un an 584 411
(3) Dont à plus d'un an



J. H. L.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 156 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	156 000	156 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 600	15 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 157 326	3 060 931	96 395	3.15
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 045 686	1 096 395	50 710	4.63
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	4 374 612	4 328 926	45 686	1.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	151 502	121 753	29 749	24.43
	Total III	151 502	121 753	29 749	24.43
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 650	2 493	157	6.30
	Emprunts et dettes financières diverses	1 493 542	1 246 463	247 078	19.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 768	9 768	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 123 227	2 131 080	1 992 146	93.48
	Dettes fiscales et sociales	597 978	424 982	172 995	40.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	488	176	312	177.81	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	6 217 884	3 814 962	2 402 921	62.99
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I-II+III+IV+V)		10 743 998	8 265 642	2 478 356	29.98
		6 217 884	3 814 962		

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 942 429	3 970 478	6 912 907	6 571 938		340 969	5.19
Production vendue de biens	7 609 131	8 264 700	15 873 830	13 890 265		1 983 565	14.28
Production vendue de services	601 400	630 471	1 231 870	1 171 850		60 021	5.12
Chiffre d'affaires NET	11 152 960	12 865 649	24 018 608	21 634 053		2 384 555	11.02
Production stockée			207 127	206 079		1 048	0.51
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				96 986		107 271	110.60
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			204 258	295 479		88 558	29.97
Autres produits			384 037				
Total des Produits d'exploitation (I)			24 814 030	22 232 597		2 581 433	11.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 886 848	4 642 576		244 272	5.26
Variation de stock (marchandises)			314 712	92 919		221 794	238.70
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 802 834	5 404 581		398 253	7.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			34 203	90 678		56 475	62.28
Autres achats et charges externes *			4 810 144	4 441 450		368 694	8.30
Impôts, taxes et versements assimilés			255 247	383 624		128 377	33.46
Salaires et traitements			2 068 790	1 920 791		147 999	7.71
Charges sociales			802 735	708 167		94 568	13.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			186 269	203 334		17 066	8.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			56 631	214 554		157 923	73.61
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 551 373	2 899 432		1 651 941	56.97
Total des Charges d'exploitation (II)			23 071 955	20 634 913		2 437 042	11.81
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 742 075	1 597 684		144 391	9.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits attachés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges attachées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	11 505		3 091		8 414	272.19
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	240		11 463		11 223	97.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	11 745		14 554		2 809	19.30
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	17 170		15 675		1 495	9.54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	17 170		15 675		1 495	9.54
2. Résultat financier (V-VI)	5 424		1 120		4 304	384.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 736 651		1 596 564		140 087	8.77
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	199		9 657		9 459	97.94
Produits exceptionnels sur opérations en capital	99 340		124 188		24 848	20.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	99 539		133 846		34 307	25.63
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 004		5 782		3 778	65.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	79 984		127 355		47 371	37.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 000				2 000	
Total VIII	83 989		133 137		49 148	36.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 550		709		14 841	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	173 755				173 755	
Impôts sur les bénéfices (X)	532 760		500 877		31 883	6.37
Total des produits (I+III+V+VII)	24 925 314		22 380 996		2 544 317	11.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 879 628		21 284 601		2 595 027	12.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 045 686		1 096 395		50 710	4.63

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Document N° 094164 en Euros

CABINET INELYS



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 88 461 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 88 461 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	88 461
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	88 461

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	60 296	6 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		554 300	40 668
Installations générales agencements aménagements divers		773 695	52 199
Matériel de transport		55 771	546
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		210 242	18 281
Avances et acomptes		39 000	53 327
	TOTAL	1 633 008	165 021
Autres participations		409 507	1 011 505
Prêts, autres immobilisations financières		165 824	
	TOTAL	575 331	1 011 505
	TOTAL GENERAL	2 268 635	1 182 527

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		66 296	66 296
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		680	594 287	594 287
Installations générales agencements aménagements divers		680	826 574	826 574
Matériel de transport		9 642	46 675	46 675
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			228 524	228 524
Avances et acomptes		77 127	15 200	15 200
	TOTAL	86 769	1 711 260	1 711 260
Autres participations			1 421 012	1 421 012
Prêts, autres immobilisations financières		913	164 911	164 911
	TOTAL	913	1 585 923	1 585 923
	TOTAL GENERAL	87 682	3 363 479	3 363 479



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	56 291	6 468		62 759
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	299 580	63 731		363 310
Installations générales agencements aménagements divers	371 693	82 074		453 768
Matériel de transport	12 821	13 792	7 698	18 914
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	155 146	20 204		175 350
TOTAL	839 240	179 802	7 698	1 011 343
TOTAL GENERAL	895 531	186 269	7 698	1 074 101

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 468				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 731				
Instal.générales agenc.aménag.divers	82 074				
Matériel de transport	13 792				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 204				
TOTAL	179 802				
TOTAL GENERAL	186 269				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	121 753	29 749			151 502
TOTAL	121 753	29 749			151 502

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	270 969	56 631	80 660		246 940
TOTAL	270 969	56 631	80 660		246 940
TOTAL GENERAL	392 722	86 380	80 660		398 442
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		56 631	80 660		
		29 749			



[Handwritten signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	419 500	419 500	
Prêts	600	600	
Autres immobilisations financières	164 311	164 311	
Clients douteux ou litigieux	303 572	303 572	
Autres créances clients	2 094 837	2 094 837	
Personnel et comptes rattachés	702	702	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 549	16 549	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 349 080	1 349 080	
Divers état et autres collectivités publiques	46 639	46 639	
Charges constatées d'avance	93 641	93 641	
TOTAL	4 489 431	4 489 431	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 650	2 650		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 123 227	4 123 227		
Personnel et comptes rattachés	292 967	292 967		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	272 489	272 489		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 922	6 922		
Autres impôts taxes et assimilés	25 600	25 600		
Groupe et associés	1 493 542	1 493 542		
Autres dettes	488	488		
TOTAL	6 217 884	6 217 884		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le Capital n'a pas varié au cours de l'exercice.

Il est composé de 1.560 actions d'une valeur nominale de 100 Euros.

Le capital est détenu à 100% par la société CPH

En date du 12 avril 2017, la société CPH a opté pour le régime d'intégration fiscale conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle préconisée par l'administration fiscale. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservés dans la société mère mais sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice et non comme une simple économie de trésorerie.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		NA
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	NA
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode : "Dernier prix d'achat".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de consommation des matières.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 302 009	967 296	314 712	
Approvisionnements				
- Matières premières	320 107	288 043	32 064	
- Autres approvisionnements	80 822	78 682	2 140	
Total I	1 702 938	1 354 022	348 916	
Production				
- Produits finis	808 223	601 097	207 127	
Total II	808 223	601 097	207 127	
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			207 127	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 230
Autres créances	46 639
Total	111 869

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 650
Emprunts et dettes financières diverses	16 046
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220 562
Dettes fiscales et sociales	402 093
Total	2 641 351

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 641
Total	93 641



J. H. L.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 512	
Créances rattachées à des participations		419 500	
Autres immobilisations financières	1 63 161		
Emprunts et dettes financières diverses		1 503 437	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 957 157	121 464	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	11 152 960
UNION EUROPEENNE	9 131 914
HORS UNION EUROPEENNE	3 733 734
Total	24 018 608

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 300 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			816 890	470 782	1 287 672
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			200 996	108 994	309 990
- dotations de l'exercice			172 039	100 343	272 382
Total			373 035	209 337	582 372
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			216 135	115 547	331 682
- exercice			178 985	106 223	285 208
Total			395 120	221 770	616 890
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			139 839	102 675	242 514
- entre 1 et 5 ans			219 647	124 175	343 822
Total			359 486	226 850	586 336
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			6 377	4 736	11 113
Total			6 377	4 736	11 113
Montant en charge sur l'exercice			170 318	104 952	275 270

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	172
55 à 59 ans	6 à 10 ans	34 308
45 à 54 ans	11 à 20 ans	61 688
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		96 168



J. H. L.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 1,50 %



J. H. L.

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Omnipart du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et garanties accordés	Contre-avals et engagements par l'activité	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				Brut	Net					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- AMORINO USA CORP.										
- CPGF Holding LLC 's										
- Minus Zero4 F LLC										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX DE CESSON DES ELEMENTS D' ACTIFS	99 340	
- ECARTS DE REGLEMENTS	199	
Total	99 539	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	1 056	
- VNC DES ELEMENTS D' ACTIFS CEDES	79 984	
- ECARTS DE REGLEMENTS	4 676	
- PROV PR RISQUES ET CHGES EXCEPT	2 000	
Total	87 716	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
OD DE PAIE	40 654
REMBOURSEMENTS ASSURANCES	32 788
REFACLOGICIEL B2S	3 296
REFAC TICFE	46 475
DIVERS	384
Total	123 597



J. H. L.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Participation des salariés

Il a été provisionné la somme de 173 755 euros au titre de la participation des salariés aux résultats 2018.



J. H. L.

- 18°

Société par actions simplifiée au capital de 156 000 euros
Siège social : 13 chemin des Chaudronniers 94310 Orly
480 571 280 R.C.S. Créteil
(ci-après la « Société »)

**EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
LE 6 JUIN 2019**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

[...]

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 1 045 686 euros, de la manière suivante :

Origine du résultat :

1. Report à nouveau antérieur	3 157 326 €
2. Bénéfice de l'exercice	1 045 686 €

Total	<u>4 203 012 €</u>
-------	--------------------

Affectation du résultat :

3. à titre de dividendes	1 000 000 €
4. le solde, au compte « report à nouveau »	3 203 012 €

Total	<u>4 203 012 €</u>
-------	--------------------

L'associé unique prend acte qu'à compter de 2018, et sauf dispense, le dividende versé aux personnes physiques est soumis, l'année de son versement, à un prélèvement forfaitaire non libératoire, perçu au titre d'acompte et fixé au taux de 12,8%, ainsi qu'aux contributions sociales au taux de 17,2%. Ces impositions sont précomptées par la société distributrice et calculées sur le montant brut du dividende.

L'imposition définitive sera liquidée à partir de la déclaration des revenus. Le dividende sera soumis aux contributions sociales au taux de 17,2 % (déjà acquittées) et :

- A l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8% au titre du prélèvement forfaitaire unique, cette imposition ayant déjà été acquittée ;
- Ou sur option annuelle et globale exercée dans la déclaration (expresse, irrévocable et portant sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ du prélèvement forfaitaire unique et notamment les plus-values éventuelles) au barème progressif de l'impôt sur le revenu (après abattement de 40% et fraction de CSG déductible). Le prélèvement forfaitaire non libératoire prélevé à la source au titre d'acompte sera imputé sur l'impôt sur le revenu dû, et l'excédent restitué le cas échéant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique reconnaît en outre qu'il a été distribué les dividendes et revenus suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices clos	Dividendes et revenus distribués	Dividendes et revenus distribués éligibles à la réfaction (art. 158-3 2 ^{ème} al. du CGI)	Dividendes et revenus distribués non éligibles à la réfaction
31/12/2015	1 000 000 €	1 000 000 €	-
31/12/2016	1 000 000 €	1 000 000 €	-
31/12/2017	1 000 000 €	1 000 000 €	-

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le président
Paolo Benassi

